

## TARIF GENERAL - INFORMATION

Année scolaire 2022 - 2023

### Projet Numérique pour les élèves du Lycée d'Enseignement Général et Technologique et les élèves de 2nde du Lycée Professionnel

les élèves seront équipés d'une tablette numérique en remplacement des manuels scolaires.

La participation financière des familles, pour ce projet numérique, s'élèvera à 150 euros par an (non inclus dans les données ci-dessous) et cette location sera accompagnée d'une chartre d'utilisation spécifique.

#### A) Contribution famille et Internat

	Lycée Général et Technologique Lycée Professionnel			BTS		
	Montant annuel	Arrhes à l'inscription	10 prélèvements mensuels	Montant annuel	Arrhes à l'inscription	10 prélèvements mensuels
<b>Contribution famille / année scolaire.</b>	945,00 €	125,00 €	<b>82,00 €</b>	1 145,00 €	130,00 €	<b>101,50 €</b>

	Montant annuel	Arrhes à l'inscription	10 prélèvements mensuels
Forfait Internat. Ne comprend pas la restauration du midi.	2 850,00 €	300,00 €	255,00 €
Contribution famille / année scolaire.	945,00 €	125,00 €	82,00 €
<b>Total INTERNAT et contribution famille</b> Ne comprend pas la restauration du midi.	<b>3 795,00 €</b>	<b>425,00 €</b>	<b>337,00 €</b>

**Règlement** par 10 prélèvements mensuels du 10 septembre au 10 juin ou par 4 chèques (10 oct. 10 déc. 10 fév. et 10 avr.)

Internat : option "nuitée supplémentaire du dimanche soir (ou veille de journée scolaire)" = forfait complémentaire de 325 €/an

#### B) Manuels scolaires (sauf élèves équipés d'une tablette : projet numérique)

Mise à disposition gratuite par le lycée avec l'aide de la Région de Bretagne.  
Seul un chèque de caution non encaissé sera demandé.

#### C) Restauration du midi

Carte d'accès à l'espace restauration : 15€/an/élève  
Règlement des repas en fonction de la composition des plateaux (restauration différenciée) par la carte d'accès type porte-monnaie électronique. Formule à partir de 4,49€ ou choix d'articles au détail (salade, sandwiches...) à partir de 3,65€.

#### D) Contributions facultatives

Don volontaire pour la modernisation du lycée : 100 €  
Adhésion APEL : 23 € (Association des Parents d'Elèves - cotisation 2021)  
Cartablerie : 10 €

#### E) Bourses, Réductions contribution famille

Elèves boursiers : le montant des bourses sera déduit de la contribution famille par trimestre échu. La demande de procuration sera transmise en octobre.

Famille avec plusieurs enfants au lycée :

15% de réduction pour le 2ème enfant .

30% de réduction pour le 3ème enfant.

Demande d'aide financière : Dossier à retirer auprès de la comptabilité